

S'initier aux pratiques de la Biodynamie en viticulture



Lundi 23 et mardi 24 janvier 2023
à Pontlevoy (41)

S'initier aux pratiques de la Biodynamie enviticulture

2 journées

**Lundi 23 et mardi 24
janvier 2023**

Pontlevoy (41)

de 9h à 17h

PUBLIC

Viticulteur-trices, futur-es
installé-es, salarié-es.

Pré-requis : sans

TARIFS & FINANCEMENT

**0 €/jour pour un
contributeur Vivea** (à jour
de ses cotisations MSA ou
futur installé avec PPP)

**200 €/jour pour un
salarié agricole ou autre
cas** (demande de
remboursement OCAPIAT)

OBJECTIFS

**Acquérir les bases de la Biodynamie pour se lancer
en Viticulture Biodynamique sur son domaine**

CONTENU / PROGRAMME

Les bases de l'agriculture biodynamique.
L'origine du "cours aux agriculteurs" et concepts de base.
Fumure biodynamique et soins aux plantes
Les préparations biodynamiques : 500 et 500P -501.
Le compost et les préparations, compost de base.
Résultats d'expérimentations de terrain avec mise en
oeuvre des préparations biodynamiques.
Pratique et geste de la dynamisation
Aspects pratiques pour le matériel de dynamisation et de
pulvérisation des préparations : éléments sur la gestion
sanitaire des plantes.
Emploi de la prêle, de la valériane, etc...

METHODES PEDAGOGIQUES ET INTERVENANTS

Exposé avec illustrations et exemples, étude de cas
concrets, supports.

Avec **Vincent MASSON**, consultant en Biodynamie
Viticole - Biodynamie Services

MODALITES D'EVALUATION

Analyse de choix de conduite et de résultats.

CONTACT RESPONSABLE DE STAGE 41 / PRE-INSCRIPTION

Laura Eymar, conseillère Viticole et Viti Bio

Ou Centre de Formation 02 54 55 20 18 formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Le programme détaillé vous sera envoyé avec votre convocation pour la confirmation. Une attestation de fin de formation sera délivrée après la formation. Les conditions générales sont disponibles sur le site internet de la Chambre régionale d'Agriculture Centre Val de Loire <https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr> ou disponibles sur demande avec programme et tarifs

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

S'initier aux pratiques de la Biodynamie en viticulture

☐ **Lundi 23 et mardi 24 janvier 2023 à Oisly (41)**

☐ autre période souhaitée, précisez :

Nom de l'entreprise (GAEC, EARL...) :

N° SIRET :

Nom et prénom du participant :

Date et lieu naissance :

Adresse postale :

Code Postal : **Commune** :

Tél : **Portable** :

Mail :

Statut professionnel :

- ☐ chef.fe d'entreprise agricole
- ☐ Conjoint.e collaborateur
- ☐ Cotisant.e solidaire MSA (préciser si cotisation Vivea)
- ☐ Salarié.e
- ☐ En projet d'installation agricole
- ☐ Autre :
- ☐ Je m'engage à participer à la formation

Attentes spécifiques :

Avez-vous des besoins/attentes d'un aménagement particulier pour suivre cette formation ? OUI / NON
(si OUI préciser ici ou nous appeler au 02 54 55 2 018)

En fonction des conditions de prise en charge, le règlement du montant défini sur le contrat ou la convention de formation sera à réaliser à réception de la facture.

Fait à

Le

Signature,



BULLETIN A RETOURNER PAR MAIL OU COURRIER A :
CHAMBRE D'AGRICULTURE 41 - Centre de Formation
11 RUE LOUIS JOSEPH PHILIPPE
41018 BLOIS
Tél. 02.54.55.20.18 formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Traitement des données : les informations relatives aux clients sont gérées dans des fichiers déclarés auprès de la CNIL. Vous disposez d'un droit de consultation, de vérification et de modification de vos données en vous adressant à la Chambre d'Agriculture.

Le CREDIT D'IMPOT FORMATION du dirigeant (si moins de 10 salariés)

Par exemple pour 2 journées de formation
soit 14 heures,
vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt
de :
14 h x 11,07 € x 2
= 310 euros

**C'est le moment d'investir
dans vos compétences !**

Contact :

Centre de formation

02 54 55 20 18

formation@loir-et-cher.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE 41

11-13-15 RUE LOUIS JOSEPH PHILIPPE

41018 BLOIS Cedex

Retrouvez toutes nos formations sur

www.centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr



Les personnes en situation de handicap sont invitées
à nous contacter directement afin d'étudier ensemble
les possibilités de suivre la formation.



Réalisation par la Chambre d'agriculture. En cas de distribution papier, imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique